

**LIMITE DE SALURE DES EAUX (LSE)**

**LE LEZ**

Département de l'HERAULT (34) / Commune de LATTES (34129)

**Texte juridique de référence :** Décret n° 2014-1608 du 26 décembre 2014

Limite	Observations
<p>Au niveau inférieur de la troisième écluse.</p>	<p><b>Aspects juridiques :</b> Texte de référence identifié</p> <p><b>Aspects géographiques</b> Troisième écluse mentionnée sur le Scan Littoral. Restera à voir ce qu'il est entendu par « niveau inférieur » de l'écluse pour un positionnement peut-être plus précis de la limite. Positionnement <b>connu précisément</b> (incertitude &lt; 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en rouge sur la capture d'écran) :

